

AVIS DE VACANCE DE POSTE 121-2023

Recrutement interne et externe

CADRE FORMATEUR (H/F) INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS à 100%

ORIENTATIONS DE L'INSTITUT :

L'IFSI/ IFAS d'AMBILLY/ ANNEMASSE assure les formations initiales infirmière, aide-soignante, et développe des axes de formation continue.

L'effectif est de 327 étudiants en soins infirmiers et 80 élèves aides-soignants.

Le projet pédagogique réactualisé se veut innovant et évolutif, il prend en compte les besoins de formation du territoire et les besoins de santé de la population. Les professionnels de l'institut de formation s'impliquent dans le développement d'une culture qualité, ils disposent d'une autonomie dans la réalisation de leurs missions.

MISSIONS

La spécificité des missions du formateur est de :

- Concevoir et gérer, en coresponsabilité avec les professionnels du terrain, le dispositif de formation en alternance,
- Accompagner les élèves et étudiants dans leur parcours de formation, l'acquisition des connaissances et des compétences et les amener à une analyse réflexive des pratiques,
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour assurer la mise en lien des savoirs et leur transférabilité,
- Contribuer à la mise en œuvre des axes de formation continue au sein de l'institut,
- Contribuer au développement de la démarche qualité et à la mise en œuvre de la certification de l'institut de formation.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Mise en œuvre et évaluation du projet pédagogique de l'institut
- Implication dans la démarche qualité et de certification de l'institut de formation
- Organisation et planification des séquences d'enseignement théoriques et pratiques
- Enseignement, animation de travaux de groupes, de travaux pratiques, de travaux dirigés
- Mise en œuvre de l'enseignement à distance
- Entretien de suivi pédagogique personnalisé et reporting à l'équipe de direction
- Contrôle des connaissances et des compétences des élèves et étudiants
- Organisation des stages cliniques en collaboration avec la coordinatrice des stages
- Relations avec les intervenants externes, les cadres et professionnels des lieux de stage
- Collaboration avec les enseignants de l'université, les collègues des autres instituts
- Conduite et animation de réunions
- Veille professionnelle à son domaine d'activité
- Encadrement des étudiants cadres de santé
- Représentation de l'institut dans des groupes de travail, associations professionnelles telles que le CEFIEC, le GERACFAS, l'AFEDI

CONNAISSANCES, COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

- Aptitude au travail en équipe
- Capacité à rendre compte
- Capacité à se remettre en question
- Curiosité
- Ouverture d'esprit
- Volonté de favoriser l'apprentissage et les échanges
- Disponibilité
- Rigueur
- Méthode

CONDITIONS PARTICULIERES DE TRAVAIL

Le professionnel sera amené à réaliser des déplacements sur un vaste territoire (vallée de l'Arve, de Chamonix, Genève, région de Gex...) pour réaliser le suivi des étudiants sur les terrains de stages et accompagner l'encadrement des élèves par une collaboration effective avec les professionnels de terrain. Ces déplacements ne sont pas systématiquement près du lieu de résidence des formateurs.

Les corrections des copies, des recherches diverses sont à réaliser au domicile = 12 jours de congés pédagogiques sont octroyés en compensation.

Le formateur travaille sur la base d'un forfait de 39 h par semaine, il bénéficie donc de 20 RTT et de 25 CA par an.

Poste ouvert aux contractuels en CDI et titulaire par voie de détachement ou mutation.

CV et lettre de motivation à adresser avant le 20 octobre 2023:

- via le site internet du CHAL : www-ch-alpes-leman.fr
- par courrier à : Mme RUIN Isabelle – Directrice – Institut de formation en soins infirmiers et aide-soignante – 11 Rue de la Fraternité – 74100 AMBILLY
- ou par mail à Mme LARATTE Christine (claratte@ch-alpes-leman.fr)

Référence à rappeler dans la candidature : AVP 121-2023

Prise de poste : mi-novembre 2023

Pour la Directrice par intérim
Et par Délégation
Yann CHENAL
Responsable Dépenses et Rémunération
Contrôle de Gestion